

Projet d'architecture 3 : confirmation [LBARC 1301]

20.0 crédits ECTS 240 h x 6/0h

Enseignant(s):	Philippe Caucheteux, Philippe Honhon, Ariane Van Craen, Vincent Piroux, Jean-Jacques Jungers, Grégoire Wuillaume coordinateur
Langue d'enseignement:	Français
Lieu de l'activité	Bruxelles
Prérequis	LBARC1201
Thèmes abordés:	<p>Dans le prolongement des acquis du projet d'architecture 2, les projets proposés à UE de <i>projet d'architecture 3</i> se particularisent par les programmes principalement liés aux thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none">• réflexion sur l'espace public, le rapport au paysage et au contexte environnemental• réflexion sur l'espace habité, plus particulièrement l'habitat collectif inséré dans le tissu urbain, périurbain ou rural.• rationalité du projet, maîtrise constructive et technique. <p>Inscrit dans l'apprentissage de la composition architecturale, l'UE de <i>projet d'architecture 3</i> intègre ces données dans l'acquisition progressive de la compétence à concevoir le projet d'architecture, à comprendre et appliquer les connaissances en lien avec la matérialité d'un projet.</p> <p>Le cycle de bachelier en architecture a pour objectif général de savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- LIRE (déciffrer, comprendre, trouver le sens de, discerner, reconnaître)- DECRIRE (représenter, tracer ou suivre)- DISPOSER (joindre, combiner, mettre en ordre) les composants élémentaires de l'architecture, avec sensibilité et compréhension des valeurs fondamentales et pérennes qui fondent la discipline. <p>Le projet d'architecture 3 accomplit cet objectif général par la CONFIRMATION (corroborer, synthétiser, conforter), donnant suite aux modes de l'initiation et de l'exploration convoqués lors des unités d'enseignement de projet d'architecture 1 et 2.</p> <p>Contribution au référentiel AA :</p> <p>Concevoir un projet – confirmation</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Articuler et développer, avec logique, les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, périurbain ou rural, édifice) dans un cadre de paramètres fondamentaux</i>• <i>Énoncer et hiérarchiser des intentions en vue de poser des choix</i>• <i>Comprendre, expérimenter et synthétiser, par un projet d'architecture, l'agencement de lieux</i>• <i>Analyser, manipuler, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques</i>• <i>Adopter des démarches de type méthodique, créatif, métaphorique, perceptif, collaboratif</i> <p>Expérimenter une démarche artistique</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en assemblant des concepts préexistants et des idées pour faire une proposition</i>
Acquis d'Apprentissage :	

	<p>Se constituer une culture architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Convoquer des références données qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte</i> <p>Situer son action</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Expérimenter les possibilités de transformation d'un contexte</i> <p>Concrétiser une dimension technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Connaître et décrire les principes techniques fondamentaux de l'édification</i> • <i>Savoir appliquer les divers principes fondamentaux techniques dans une production architecturale</i> <p>Exprimer une démarche architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit des idées</i> <p>Poser des choix engagés</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Prendre conscience de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société</i> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Acquis d'Apprentissage	<p>A la fin de cette activité, l'étudiant sera capable de :</p> <p>Expérimenter une démarche artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Capter l' « air du temps » et inventer ou actualiser les moyens qui seront à même de le révéler.</i> - <i>Imaginer des leviers capables de transformer l'appréhension du réel.</i> <p>Se constituer une culture architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Produire de la connaissance et participer activement à son propre processus d'apprentissage.</i> <p>Situer son action</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Identifier et interroger, par des regards croisés, les paradigmes qui sous-tendent les analyses.</i> <p>Mobiliser d'autres disciplines</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Interpréter et synthétiser les savoirs d'autres disciplines.</i> <p>Exprimer une démarche architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Choisir les moyens de communication adéquats en fonction du public et des objectifs visés.</i> - <i>Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit les fondements de ses (ou d'une) idée(s).</i> <p>Adopter une attitude professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Agir en acteur indépendant et critique, conscient de l'enjeu de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers et de ses obligations légales.</i> <p>Poser des choix engagés</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Etre conscient de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans l'intérêt public.</i> - <i>Formuler un point de vue critique par la mise en relation des différentes perspectives méthodologiques et épistémologiques.</i> - <i>Pouvoir juger, en autonomie, du bien-fondé d'une idée menant aux objectifs à atteindre par le projet ; poursuivre avec détermination, même par une intervention modeste, la réalisation de cette idée et l'aboutissement de ces objectifs.</i>
Modes	Pour chaque énoncé, l'évaluation des acquis d'apprentissage se fait sous forme d'une

d'évaluation des acquis des étudiants	<p>remise finale, pondérée par une évaluation continue.</p> <p>L'évaluation des remises intermédiaires successives donne lieu à une cote finale unique.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>L'étudiant s'exerce à l'architecture par le projet.</p> <p>Dans et par le projet, il développe une aptitude active à l'exploration et à l'analyse de références, à la confrontation d'idées et à l'intégration des connaissances.</p> <p>L'atelier d'architecture est un lieu d'échange et de travail où la présence de l'étudiant est requise.</p> <p>Dans le cadre des projets individuels et collectifs proposés, l'atelier exploite diverses méthodes pédagogiques et didactiques: l'interaction collective, les « tablées », l'accompagnement individualisé, l'affichage et les critiques collégiales, les exposés thématiques, le voyage d'étude.</p> <p>Parallèlement aux activités encadrées au sein de l'atelier, l'étudiant développe et finalise ses projets de manière autonome.</p>
Contenu	<p>Le projet d'architecture 3 aborde principalement le thème du logement collectif.</p> <p>L'exercice du premier quadrimestre est consacré à l'élaboration d'un immeuble collectif sur une parcelle fictive.</p> <p>Le projet a comme objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'initiation à la composition de logements collectifs ainsi que l'approfondissement de la qualité du logement individuel inséré dans l'immeuble collectif. • L'apprentissage des différentes typologies de logements en lien avec leurs contextes (sol, étages, ciel, vues,...) • l'apprentissage et l'application des normes en vigueur imposées par la région Bruxelles capitale (région de référence). • l'approfondissement des techniques de représentation. <p>L'exercice du second quadrimestre est consacré à l'élaboration de logements collectifs en milieux rural, périurbain ou urbain.</p> <p>Le projet a comme objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'approfondissement de la lecture, la compréhension et la restitution, au moyen de documents graphiques et de maquettes, du site au sens large (composantes territoriales, périurbaines et urbaines). • l'étude d'implantation des logements collectifs dans le site étudié. • la définition du logement collectif en adéquation avec son milieu culturel et physique. <p>Différents outils sont proposés à l'étudiant afin d'instruire et d'enrichir son travail de projection :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un répertoire de référence en matière de logements collectifs • Visite de réalisations remarquables de logements collectifs anciens et contemporains encadrés par les enseignants du projet (organisation d'un voyage annuel, visites ponctuelles dans le cadre de l'atelier) • Exposés <i>ex cathedra</i> sur les règles de construction imposées aux logements en région Bruxelloise : en matière d'urbanisme, de sécurité incendie, de confort. <p>Plusieurs exposés, présentés par des experts en la matière, ponctuent la période de l'atelier. Ils permettent à l'étudiant de situer son travail dans un contexte global relatif aux questions du logement collectif.</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • CHUECA Pilar et alii, <i>Atlas des plans de logements</i>, éd. Carles Broto, Barcelone, 2009 (LOCI-BXL : SLB-026103) • DISCH Peter, Luigi Snozzi : <i>the complete work</i>, ADV Publishing House, 20052006 (LOCI-LLN :10477711-2-3)

- FRENCH Hilary, *100 logements collectifs du XXe siècle : plans, coupes et élévations*, Le Moniteur, Paris, 2008 (LOCI-BXL : SLB-M00296)
- GRASSI Giorgio, *L'architecture comme métier*, éd. Mardaga, Bruxelles, 1983 (LOCI-LLN : 10 477 502)
- HILDNER Claudia, *Small houses : contemporary japanese dwellings*, Birkhauser, Basel, 2011 (LOCI-BXL : 10 720 317)
- PANERAI Philippe, DEPAULE Jean-Claude, DEMORGON Marcelle, VEYRENCHÉ Michel, *Éléments d'analyse urbaine*, éd. AAM, Bruxelles, 1980
- PIZZA Antonio, *Alberto Campo Baeza : works and projects*, Gustavo Gili, Barcelone, 1999 (LOCI-BXL : SLB-021315)
- RASMUSSEN Steen Eiler, *Découvrir l'architecture*, édition du Linteau, Paris, 2002
- SMITH Elisabeth A. T., *Case study houses : the complete CSH program: 1945-1946*, Taschen, Cologne, 2002 (LOCI-BXL : SLB023-828)
- SNOZZI Luigi, GALFETTI, R. RICCIOTTI,... (.)TRACES, ISA St. Luc Tournai, 2008
- TEZUKA Takaharu, *Takaharu + Yui Tezuka : architecture catalogue*, Toto, Tokyo, 2006 (LOCI-BXL : SLB-024844)
- ESPOSITO Antonio, GIOVANNI Leoni, *Edouardo Souto de Moura*, Electa, Milan, 2003
- Etc.

Documents complémentaires

- Règlement Régional d'Urbanisme, TITRE I : Caractéristiques des constructions et de leurs abords
- Règlement Régional d'Urbanisme, TITRE II : Normes d'habitabilité des logements
- Règlement Régional d'Urbanisme, TITRE IV : Accessibilité des bâtiments par les personnes à mobilité réduite
- La nouvelle norme NBN S014001 : critères acoustiques pour les immeubles d'habitation
- Guide normes de base prévention incendie (arrêté du 7 juillet 1994)
- Arrêté royal du 12 juillet 2012, fixant les normes en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion, auxquelles les bâtiments nouveaux doivent satisfaire
- Instructions PO/84 (complet), Instructions relatives à l'établissement des projets d'urbanisation de terrains et de construction de logements sociaux
- Instructions PO/84, appartements
- Instructions PO/84, maisons
- Instructions PO/84, fiche4+tableau

Cycle et année d'étude

1^{er} Cycle, Bachelier, 3^{ème} bloc annuel.

Faculté ou entité en charge:

LOCI